

INTRODUCTION

Par Kheira Issaoui-Mansouri

Comme tout concept en émergence, la souveraineté alimentaire n'a pas une seule définition fixe et unanime, elle revêt plutôt différents sens selon les groupes qui l'adoptent. Le constat est le même en ce qui concerne la manière de la mettre en application : certains prônent des politiques globales, d'autres préfèrent une approche locale. Cette «nébuleuse» de sens peut être perçue comme une faiblesse. Après tout, comment peut-on faire avancer une cause dont le sens n'est pas le même pour ses défenseurs ?

Cependant, le fait que la notion n'ait pas de définition fixe faisant l'unanimité pour ses défenseurs est également signe que le concept est bien vivant, puisqu'on l'utilise et le remet en question, qu'on cherche à mieux le définir, à trouver un consensus parmi les diverses interprétations en «concurrence».

C'est dans ce contexte que le *Réseau d'Études des Dynamiques Transnationales et de l'Action Collective* (REDTAC) de l'*Université de Montréal* a choisi d'organiser, le 18 juin 2009, un colloque intitulé «Au-delà de la crise alimentaire : souveraineté alimentaire et politiques publiques». Le colloque a réuni 17 participants de différents milieux dont le point en commun était l'utilisation de la notion de souveraineté alimentaire dans l'exercice de leurs activités. L'objectif du colloque était double : déterminer quelles sont les différentes interprétations de la souveraineté alimentaire et quelles sont les manières de la mettre en œuvre en termes de politiques publiques¹.

Certains participants provenaient de groupes d'agriculteurs (National Farmers Union, Union Paysanne, UPA DI), de groupes de la société civile (Option Consommateurs, Coalition pour la souveraineté alimentaire, Sécurité alimentaire Canada, Marche Mondiale des femmes) et d'ONG (GRAIN, COPAGEN, Développement et paix, USC Canada, Québec-Birmanie, Alternatives), alors que d'autres représentaient des municipalités (St-Jude, St-Marcel de Richelieu) ou d'organisations communautaires et universitaires (Option consommateurs, Université du Québec à Chicoutimi). Des participants du Nord comme du Sud étaient présents et des petites comme plus grandes organisations étaient représentées.

Cette section présente les réflexions de ces participants. Chacun présente tour à tour sa conception et son analyse de la souveraineté alimentaire et surtout comment il est possible d'y arriver à travers certains choix politiques et pratiques citoyennes.

Kheira Issaoui-Mansouri possède une maîtrise en science politique de l'Université de Montréal. Ses intérêts de recherche portent sur la gestion des ONG, la collaboration entre les ONG et les entreprises, et la souveraineté alimentaire.

ⁱ Le terme «politiques publiques» est utilisé dans un sens large, qui va au-delà des politiques «institutionnelles» mise en place par un État. Donc une politique publique peut être mise en place à différentes échelles : par une communauté, une municipalité, une province ou un État.